

BRUXELLES
FORMATION



former pour l'emploi



Rapport

d'activités

2023

Politiques Croisées
Emploi-Formation

www.actiris.brussels

www.bruxellesformation.brussels

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial

3

I

Au service des chercheurs d'emploi

6

Objectiver les besoins en formation

7

Bilan de compétences linguistiques et numériques

7

Analyses et études d'anticipation des besoins en emploi et en formation

8

Informier, conseiller et orienter

9

Cité des métiers

9

Panorama des métiers

11

Adressage vers la formation et la validation des compétences

11

Favoriser l'apprentissage des langues

15

Accompagner de la sortie de formation vers l'emploi

17

LINK: un service de transition de la formation à l'emploi

17

Flux de données et Dossier unique

18

Étude d'impact de la formation qualifiante sur l'insertion en emploi

19

II

Au service des employeurs

20

Fournir une Garantie Solutions aux employeurs

21

Développer les stages et formations en entreprises

22

Mobilisation des employeurs dans les partenariats concrets de formation

22

III

Nos organes institutionnels

24

[view.brussels, Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation](#)

25

[Pôles Formation Emploi](#)

27

[Comités de développement stratégique et réunions conjointes des Comités de gestion](#)

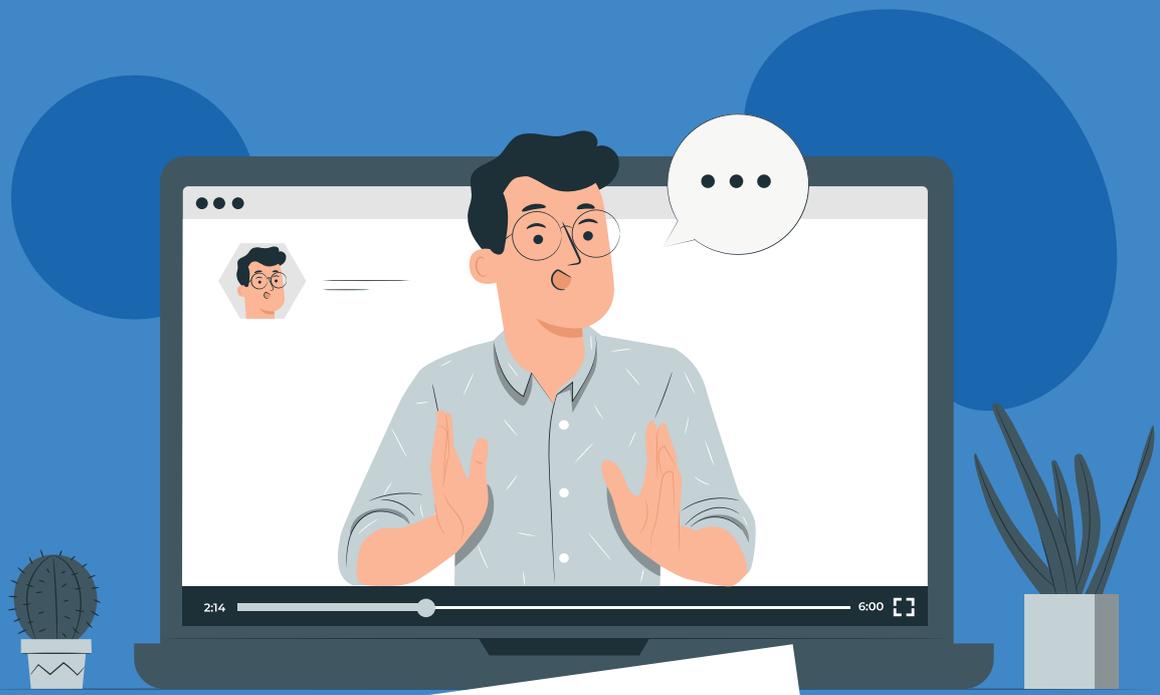
29

[Offre de formation dans le cadre de la Convention de coopération horizontale non institutionnalisée](#)

29

[Perspectives de collaborations 2024](#)

32



Éditorial

2023: 6 CHANTIERS PRIORITAIRES POUR BOOSTER LA MISE À L'EMPLOI DES BRUXELLOIS·ES

Suite aux réflexions qui ont accompagné l'élaboration de leurs nouveaux Contrats de gestion 2023-2027, Actiris et Bruxelles Formation ont souhaité renforcer leurs collaborations autour de différentes thématiques méritant une attention particulière afin de toujours mieux servir notre objectif commun: le retour ou la mise à l'emploi des Bruxellois-es. Cette année a donc vu le lancement et le monitoring de 6 priorités partagées 2023-2024, que vous pourrez facilement identifier dans ce rapport.

Nos équipes ont ainsi pu proposer une feuille de route sur deux ans et se fixer des objectifs à atteindre ensemble au sein de groupes de travail dédiés. Elles ont également poursuivi leurs collaborations au sein de structures intégrées telles que view.brussels (voir p. 25), les Pôles Formation Emploi (voir p. 27) ou encore la Cité des métiers (voir p. 9), qui affiche pour son 5^{ème} anniversaire un nombre record de contacts établis avec les publics et d'entretiens conseils.

Les indicateurs communs ciblés sur la transition entre formation et emploi (voir p. 25) ont également évolué à l'occasion de la parution des nouveaux Contrats de gestion, afin de permettre une meilleure cohérence et un suivi plus fin de nos actions et de leur impact pour les Bruxellois-es à la recherche d'un emploi. Notons que le nombre de chercheurs d'emploi formé-es est en croissance constante depuis les années post-covid: parmi les 36 153 personnes accompagnées par Actiris tout au long de l'année 2023, près de 15 000 ont été formées dans le cadre de l'offre régie par Bruxelles Formation. Nous avons presque atteint l'effectif record de 2019.

Pour ce bilan de l'année 2023, nous vous proposons un nouveau format plus lisible et condensé, avec ce rapport qui se recentre sur son objet: nos collaborations et leur impact, dans le cadre des politiques croisées emploi-formation. Construit en trois parties, il permet de mieux cerner nos actions tout au long du cheminement des chercheurs et chercheuses d'emploi qui passent par la formation, d'en savoir plus sur nos relations avec les employeurs et d'identifier les organes institutionnels dans lesquels nos deux services publics s'unissent afin de répondre aux besoins de la Région et des Bruxellois-es, en matière d'accès à l'emploi.

Bonne lecture!



Olivia P'TITO
Directrice générale
de Bruxelles Formation



Myriem AMRANI
Présidente du Comité
de gestion de Bruxelles
Formation



Cristina AMBOLDI
Directrice générale
d'Actiris



Caroline MANCEL
Directrice générale
adjointe d'Actiris



Landry MAWUNGU
Président du Comité
de gestion d'Actiris



Priorité partagée

Sur base d'objectifs communs et d'indicateurs stratégiques, nos deux organismes ont élaboré une liste de **six priorités partagées pour 2023 et 2024**.

Ce picto vous permettra de les identifier aisément dans le rapport.

1. Instauration d'un **bilan de compétences numériques et linguistiques** pour les chercheurs d'emploi¹
2. Poursuite du développement du **Dossier unique** du chercheur d'emploi et des **flux d'information** entre nos deux institutions
3. Refonte du site internet **IMT-B/ Panorama des métiers**, site d'information sur le marché du travail à Bruxelles
4. Évolution du **site internet de la Cité des métiers**
5. Mise en œuvre d'une **Garantie Solutions pour les employeurs**
6. Amélioration de l'**adressage** et de l'**accès à la formation et à la validation des compétences**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2023



14 929

chercheurs
d'emploi formés



4 526

chercheurs d'emploi accompagnés
dans les PFE, **5 255** formés



65 654

contacts de chercheurs d'emploi
avec la Cité des métiers



10 683

entretiens individuels de la Cité
des métiers avec des jeunes de
moins de 30 ans



1 220

chercheurs d'emploi formés en langues
par Bruxelles Formation et **30 857** se
formant aux langues en ligne



6,6 Mio€

pour des formations
supplémentaires
financées via Actiris



636

chercheurs
d'emploi entrés
en dispositif de
validation des
compétences



2 672

stages et
formation
en entreprise



62,7%

de taux
d'emploi après
une formation
professionnalisante



4 Mio€

d'indemnités versées
aux chercheurs
d'emploi en formation

¹ Pour une question de lisibilité, le masculin est utilisé de manière épicène dans ce rapport. Des termes comme employeurs, chercheurs d'emplois, Bruxellois, etc. peuvent se référer à des personnes de sexe féminin, masculin ou autre.

I

Au service des chercheurs d'emploi



Objectiver les besoins en formation

1. Bilan de compétences linguistiques et numériques

Le bilan de compétences linguistiques et numériques est le nouveau dispositif qui permet aux chercheurs d'emploi de se positionner, dès leur inscription chez Actiris, sur leurs compétences dans ces domaines.

Dès septembre 2023, tous les chercheurs d'emploi de moins de 30 ans qui s'inscrivaient chez Actiris ont pu passer ce test sur base volontaire. En fonction des résultats, ils ont reçu une proposition personnalisée afin d'augmenter leurs chances de trouver du travail. La collaboration avec Bruxelles Formation a été essentielle pour aider les conseillers d'Actiris à identifier les formations adéquates en fonction des résultats des tests.

En 2024, ce test sera ouvert à d'autres publics, sans limitation d'âge.

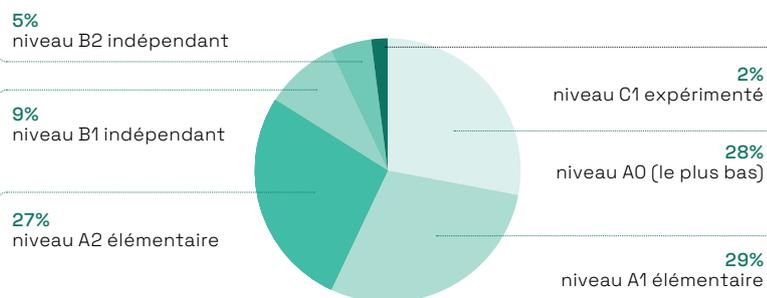


Résultats 2023, sur un public cible de 5 046 chercheurs d'emploi (CE)

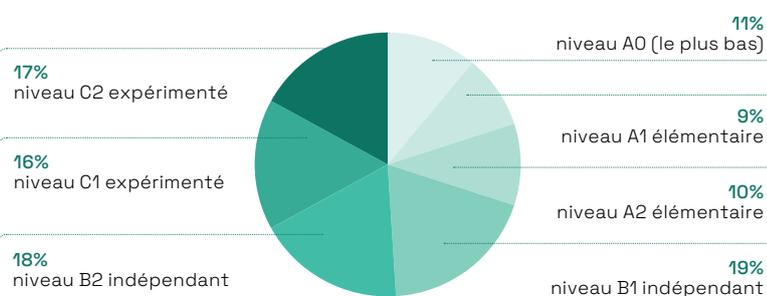
- 1586 ont passé le test numérique PIX
(Cadre Européen des Compétences Numériques – DigComp)
> 89% ont obtenu un résultat moyen
Parmi le public cible, plus de 700 chercheurs d'emploi ont été détectés en situation de fracture numérique.

- 1366 ont passé le test linguistique ELA0
(Cadre européen commun de référence pour les langues – CECRL)
Les résultats par profils et par langues sont extrêmement disparates:

— CE francophones testés en néerlandais



— CE néerlandophones testés en français



- 359 CE ont été orientés vers une formation en langue
- 8% ne maîtrisent ni le français ni le néerlandais

Le dispositif ayant été mis en place à partir de septembre, peu de chercheurs d'emploi ont été orientés en 2023 vers l'offre de formation de Bruxelles Formation.

2. Analyses et études d'anticipation des besoins en emploi et en formation

view.brussels, en véritable Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation, produit entre autres nombreuses publications (celles de 2023 sont reprises à la page 25) une analyse annuelle des besoins en emploi et en formation avec les principaux constats et des recommandations générales ou spécifiques à un domaine particulier.

Une année sur trois, un rapport plus conséquent de «Détermination des besoins en emploi et en formation», ayant pour objectif d'anticiper les métiers et les secteurs porteurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, et donc les besoins en formation qui en découlent, est intégré au «Rapport d'Analyse et de Prospective» (RAP) produit et publié par l'Instance Bassin Enseignement Formation Emploi (IBEFE).

Analyse annuelle des besoins en emploi et en formation (2023)

view.brussels, en collaboration avec Bruxelles Formation, septembre 2023



Informer, conseiller et orienter

1. Cité des métiers



La Cité des métiers de Bruxelles repose sur un concept d'espace multipartenarial et multifonctionnel. Ses promoteurs sont Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel, associé à Tracé Brussel.

Elle ambitionne de contribuer à sécuriser les parcours individuels de chacun, notamment en offrant dans un seul lieu (physique et virtuel), mais aussi hors les murs, un accès aisé à des conseils personnalisés et à des informations ciblées permettant de répondre à toutes les transitions professionnelles au cours de la vie. Elle organise des entretiens individuels bilingues ainsi que des activités collectives: séances d'information (métiers, dispositifs de formation, etc.), ateliers (orientation, CV, entrepreneuriat, etc.), conférences (rencontres avec des professionnels, etc.).

Une dynamique multipartenariale

La mutualisation des moyens que permet une équipe multipartenariale offre beaucoup de réactivité et d'agilité à la Cité des métiers, capable de fournir des réponses «sur mesure» à des besoins spécifiques de soutien, en s'appuyant sur la complémentarité des compétences de l'équipe et sa proximité avec les usagers.

CHIFFRES CLÉS 2023



65 654

contacts établis avec les usagers (à la Cité des métiers, à distance ou lors des événements extérieurs), soit 25% de plus qu'en 2022



28 977

entretiens conseils, soit 30% de plus qu'en 2022



27 121

participants aux activités collectives



3 984 828

consultations des fiches de formation sur le site dorifor.be



94%

des visiteurs satisfaits (enquête de satisfaction menée début 2023)



3 773

invitations délivrées par la Cité des métiers pour ses activités et pour les séances d'information de Bruxelles Formation

La Cité des métiers de Bruxelles fait partie du Réseau International des Cités des métiers

Nombre de personnes touchées via des activités spécifiques

→ 394

actions d'information
sur le dispositif
de validation des
compétences

→ 45

activités
d'insertion
des personnes
incarcérées

→ 213

activités en faveur des
personnes en situation de
handicap (public cible et
professionnels du secteur)

→ 958

conseils
à bord
du Formtruck

PROJETS CLÉS 2023

- **Journée d'échanges à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de la Cité des métiers**
Renforcement de la dynamique partenariale à travers un atelier interactif et des tables de discussion².
Découvrez l'aftermovie!
- **Se projeter dans sa future vie professionnelle à l'aide de la réalité virtuelle**
Dix casques de réalité virtuelle sont désormais disponibles, une innovation lancée à l'occasion du 5^{ème} anniversaire.
- **Lancement de l'année européenne des compétences**
Le 9 mai, la Cité des métiers a accueilli dans ses locaux cet événement organisé par l'UE et retransmis en direct sur la chaîne Youtube de la Commission Européenne devant plus de 5000 spectateurs.
- **Les métiers en pénurie**
L'offre d'activités collectives liées à ces métiers s'est élargie en 2023 afin de suivre les tendances du marché du travail, pour un public qui a doublé cette année-là.



Le développement du site web de la Cité des métiers

Pour répondre aux besoins des publics cibles (les différents publics de la Cité des métiers ainsi que les professionnels de l'orientation), le site web est en constante évolution. En 2023, il a fait l'objet d'analyses et refontes visant à le rendre plus accessible et convivial et à intégrer un module d'inscription aux formations et séances d'information (en vue de remplacer l'interface dorifor.be). Le travail se poursuivra en 2024 afin de permettre la mise en ligne du nouveau site, avec un contenu éditorial retravaillé, plus compréhensible et attractif.

Pour plus de détails sur les activités
et résultats 2023 de la Cité des métiers,
consultez son rapport annuel



² Rapport disponible sur demande auprès de la Cité des métiers.



2. Panorama des métiers

La plateforme d'Information sur le Marché du Travail en Région de Bruxelles-Capitale, qui existait depuis 2009 et s'appelait IMT-B, se devait d'être remaniée afin de mieux répondre aux besoins en information des chercheurs d'emploi et des intermédiaires du marché de l'emploi.

Objectifs

- Apporter les informations sur le marché de l'emploi bruxellois de façon plus dynamique et conviviale;
- Articuler les informations en lien avec l'emploi (métiers, secteurs et offres d'emploi) et faire le lien avec la formation professionnelle et la validation des compétences.

Les équipes d'Actiris et de Bruxelles Formation ont poursuivi le travail initié en 2022 et ont notamment défini la méthode pour établir les liens entre les formations et les métiers (tous deux n'utilisant pas le même référentiel). Quatre filières ont été retenues, à savoir les formations:

- de Bruxelles Formation;
- des Organismes d'insertion socioprofessionnelle;
- des Classes moyennes;
- et de l'Enseignement de Promotion sociale, conventionnées ou non (chantier 2024).

Principales avancées en 2023

- Accord sur les variables à échanger et à présenter sur la nouvelle plateforme, que ce soit pour les formations professionnelles ou les formations transversales;
- Premiers échanges entre les services IT: définition de la solution technique pour réceptionner les données en vue du lancement de «Panorama des métiers» au premier semestre 2024.



3. Adressage vers la formation et la validation des compétences

L'information sur les solutions qui s'offrent aux chercheurs d'emploi peut également être trouvée auprès d'un conseiller Actiris ou Bruxelles Formation, via les antennes Actiris, la Cité des métiers (voir p. 9) ou les Pôles Formation Emploi (voir p. 27).

Ainsi, la connaissance mutuelle de nos activités et processus et la coordination de nos actions sont essentielles, afin d'offrir aux chercheurs d'emploi un parcours optimisé et fluidifié, en partant de l'élaboration de leur projet professionnel, jusqu'à leur entrée en formation professionnalisante ou en validation de compétences.

En 2023, nous avons par exemple

- Mis sur pied une demi-journée spéciale pour «l'onboarding» des jeunes destinée aux moins de 30 ans venant de terminer ou d'arrêter leurs études et de s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services d'Actiris. Ils reçoivent, à l'occasion de cette animation, un kit d'information sur les services et les formations qui leur sont offerts, dont le flyer jeunes «Trouve ton chemin vers l'emploi grâce à la formation».

En fonction de leur niveau d'étude, divers ateliers s'offrent à eux:

- «Emploi – par où commencer», un atelier obligatoire pour les jeunes peu scolarisés (max CE2D), mettant en avant les différents parcours de formation leur permettant de renforcer leur employabilité;
- Les premiers conseils pour les aider à créer un bon CV et les conscientiser aux exigences et compétences attendues par les employeurs;
- Les opportunités d'emploi en Flandre: «een job pour moi».

> **7234** jeunes ont été invités; **1598** y ont participé.

- Renforcé la communication, auprès des chercheurs d'emploi, sur les métiers, les possibilités d'emploi et les formations qui y mènent : séances d'information sectorielles organisées par les Pôles de Bruxelles Formation et leurs partenaires, revisite des fiches dorifor pour une meilleure clarté sur les calendriers des formations et leurs prérequis, etc.
- Continué à former les conseillers prescripteurs :
 - Animation du réseau des « référents formation » au sein des antennes Actiris ;
 - Formations régulières à la prescription vers les formations et à dorifor, organisées à la Cité des métiers pour les conseillers Actiris, CPAS et autres acteurs ;
 - Journées « vis-ma-vie » à la Cité des métiers pour les conseillers emploi d'Actiris ;
 - Digitalisation de la formation des prescripteurs.

LES CHERCHEURS D'EMPLOI FORMÉS À BRUXELLES FORMATION ET CHEZ SES PARTENAIRES



Les jeunes Bruxellois à la recherche d'un emploi

Les jeunes, particulièrement ceux de moins de 25 ans sans diplôme de fin de l'enseignement secondaire supérieur, constituent un public cible bénéficiant d'une attention prioritaire eu égard aux objectifs fixés à travers le dispositif bruxellois de Garantie pour la Jeunesse. Le périmètre ayant été élargi aux moins de 30 ans, nous fournissons les deux données.

³ Ces résultats 2023, extraits des indicateurs stratégiques à responsabilité partagée (voir p. 25), portent sur la cohorte 2022.

CHERCHEURS D'EMPLOI BRUXELLOIS DE MOINS DE 25/30 ANS

Demandant une formation auprès de Bruxelles Formation

		2019	2020	2021	2022	2023
Personnes demandant une formation à Bruxelles Formation à l'issue d'une séance d'information	-25 ans - >	2080	1432	1331	746	810 (+8,6%)
	-30 ans - >	4140	2987	3092	1936	1942 (+2,5%)

Source: Bruxelles Formation (Service Études et Statistiques)

Effectuant une formation auprès de Bruxelles Formation et ses partenaires

		2019	2020	2021	2022	2023
Total des stagiaires distincts	-25 ans - >	2368	1947	1749	1743	1773 (+1,7%)
	-30 ans - >	4511	3805	3705	3788	3732 (-0,7%)
Formés par Bruxelles Formation	-25 ans - >	1340	1038	940	957	940
	-30 ans - >	2611	1962	2016	2102	2059
Formés chez les partenaires ⁴	-25 ans - >	1046	781	688	673	759
	-30 ans - >	1778	1395	1306	1334	1371
Dont formations professionnalisantes ⁵	-25 ans - >	1542	1299	1281	1265	1278
	-30 ans - >	2796	2404	2750	2811	2730

Source: Bruxelles Formation (Service Études et Statistiques)

Effectuant un stage en entreprise

		2019	2020	2021	2022	2023
Total des stagiaires distincts	-25 ans - >	1175	926	950	935	891 (-4,7%)
	-30 ans - >	1955	1555	1642	1617	1545 (-4,5%)
FPIE	-25 ans - >	456	398	450	481	516
	-30 ans - >	974	844	961	992	1017
Stages First	-25 ans - >	717	527	500	453	374
	-30 ans - >	971	709	677	622	527

Source: Bruxelles Formation (Service Études et Statistiques)

Les chiffres correspondant au nombre global de stagiaires ayant bénéficié, en 2023, d'un stage ou d'une formation en entreprise sont repris à la page 22.

⁴ ISP, Promotion Sociale, Formation des personnes handicapées.

⁵ Nombre de formations professionnalisantes parmi les chercheurs d'emploi bruxellois de moins de 25 et 30 ans ayant effectué une formation auprès de Bruxelles Formation et ses partenaires.

LES CHERCHEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES D'UNE VALIDATION DES COMPÉTENCES

Les chiffres du réalisé en 2023 témoignent d'une évolution continue des inscriptions aux épreuves de validation des compétences (VDC), malgré une baisse de 30,5% du nombre de chercheurs d'emploi informés ou orientés vers ce dispositif, par rapport à l'année précédente. Les acteurs bruxellois qui œuvrent pour le développement de la VDC poursuivent leurs efforts coordonnés afin de renouer avec les excellents résultats de l'année 2019.

Validation des compétences: indicateurs opérationnels d'Actiris et Bruxelles Formation

		2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de CE ayant bénéficié d'une validation de compétences	Nombre de CE informés et/ou orientés par Actiris (et ses partenaires) vers une épreuve VDC	63	554	1087	1208	839
	Nombre d'inscrits aux épreuves de validation des compétences	742	308	498	608	636

Sources: Actiris (Direction Chercheurs d'emploi) et Consortium de Validation des compétences (Coordination bruxelloise)

Délivrance de Titres de validation des compétences en 2023



405

Titres délivrés après épreuve
(taux de réussite moyen de 64,9%)



1122

Titres délivrés par Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)



Favoriser l'apprentissage des langues

Maîtriser au moins l'une des deux langues nationales est un critère décisif pour trouver un emploi à Bruxelles⁶. Bruxelles Formation et Actiris unissent leurs forces pour offrir un panel de solutions aux chercheurs d'emploi, comme le Plan langues, véritable ligne conductrice de notre stratégie commune en matière d'offre de formations linguistiques, ou encore Brulingua, plateforme d'auto-formation en ligne.

Plan langues

Le Plan langues est financé via la Convention de coopération horizontale non institutionnalisée entre Actiris et Bruxelles Formation (voir p. 29) et prévoit 850 places de formation en langues orientée emploi (français langue étrangère, néerlandais et anglais) réservées aux chercheurs d'emploi.

En 2023, l'évolution positive du nombre de places occupées (+42%) est principalement imputable à l'inclusion de l'adressage provenant de la Cité des métiers dans le périmètre du Plan langues. Notons également :

- Un effort de clarification des modalités d'inscription vis-à-vis des conseillers emploi dans les antennes d'Actiris;
- L'entame des réflexions sur la possibilité d'une inscription directe des chercheurs d'emploi en formation par les conseillers d'Actiris et de la Cité des métiers, avec une version transitoire adoptée au second semestre, dans l'attente des développements IT nécessaires;
- Un dispositif conjoint de bilan de compétences, conseil et orientation proposé par Actiris et Bruxelles Formation au Salon de la formation.

L'activation du bilan de compétences linguistiques (voir p. 7) n'a pas eu d'impact sensible sur le nombre d'entrées en formation à BF langues en 2023, mais l'élargissement du public pourrait à l'avenir favoriser une augmentation des inscriptions.

Chercheurs d'emploi formés par BF langues

	2019	2020	2021	2022	2023
Heures	290541	181845	165807	194516	235422
Places	2990	1671	1489	1910	2051
Stagiaires	2094	1347	1130	1317	1220

Source: Bruxelles Formation (Service Études et Statistiques)



1220

chercheurs d'emploi formés à BF langues en 2023,
dont **771** via un adressage d'Actiris ou
de la Cité des métiers dans le cadre du Plan langues

⁶ Pour plus d'information, lire l'étude de view.brussels *Les exigences linguistiques sur le marché du travail et les connaissances linguistiques des demandeurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale (2020)*

Un dispositif collaboratif au Salon de la formation

Les 21 et 22 mars 2023, à Tour & Taxis, les équipes de l'Espace langues d'Actiris et de BF langues ont collaboré afin de proposer aux visiteurs le passage d'un test linguistique (voir p. 7) suivi d'une proposition d'inscription dans une formation adaptée. Une expérience concluante, amenée à être reconduite.

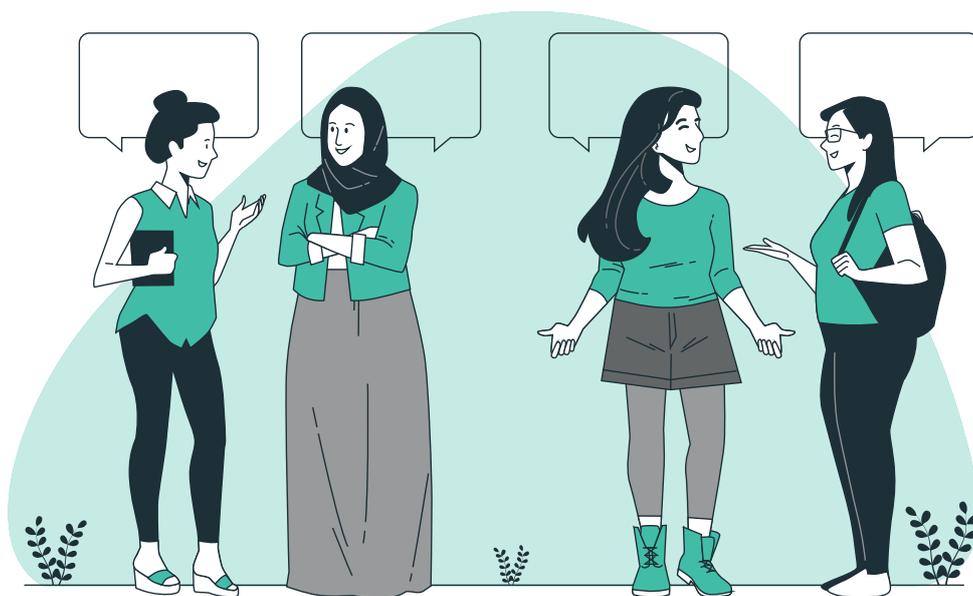
After-movie du Salon de la formation 2023

Brulingua

La plateforme **Brulingua** permet aux Bruxellois d'apprendre en ligne, gratuitement, **24 langues** dont le néerlandais, l'anglais, le français et l'allemand. Depuis 2020, cette plateforme existe également en application mobile.

En 2023, elle a accueilli 23 867 nouveaux inscrits. En tout, elle a compté **30 857 utilisateurs** actifs.

Nombre d'apprenants

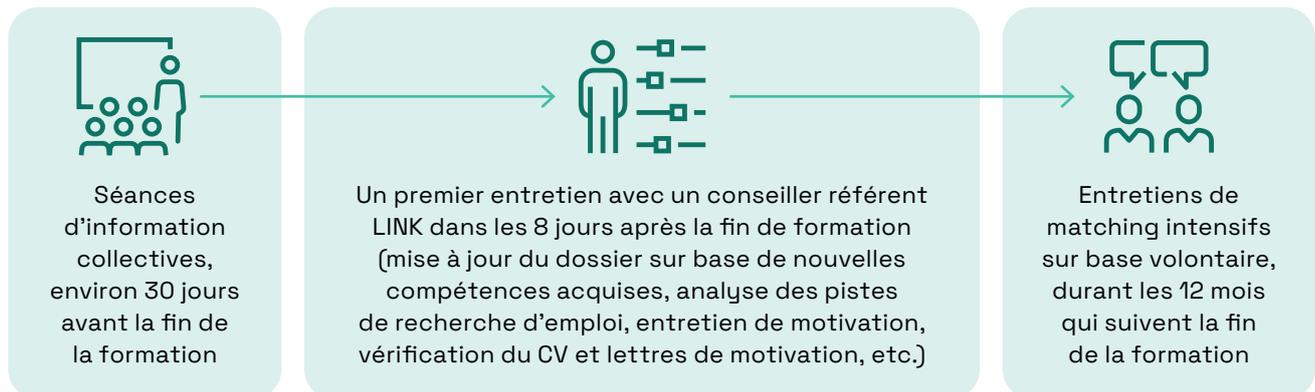


Accompagner de la sortie de formation vers l'emploi

1. LINK: un service de transition de la formation à l'emploi

LINK est le service d'Actiris qui prend en charge tous les chercheurs d'emploi sortant d'une formation qualifiante dispensée par Bruxelles Formation.

Concrètement, cela s'organise autour de



Sur les **469 stagiaires** ayant profité du service LINK en 2023

→ **66%**

d'entre eux ont trouvé un emploi

NOUVEAUTÉ 2023

Le service LINK a pour la première fois accompagné les chercheurs d'emploi ayant obtenu un Titre de Validation de Compétences (VDC).



Sur les **177 personnes** suivies après l'obtention d'un Titre de VDC

→ **58%**

ont décroché un emploi

Accompagnement dans les PFE

Les équipes Actiris dans les piliers « emploi » des Pôles Formation Emploi (voir p. 27) offrent également ce service aux chercheurs d'emploi formés par le pilier « formation – validation des compétences » coordonné par Bruxelles Formation.



Sur les **530 stagiaires**
accompagnés au sein des PFE

→ **48%**

ont trouvé un emploi



2. Flux de données et Dossier unique

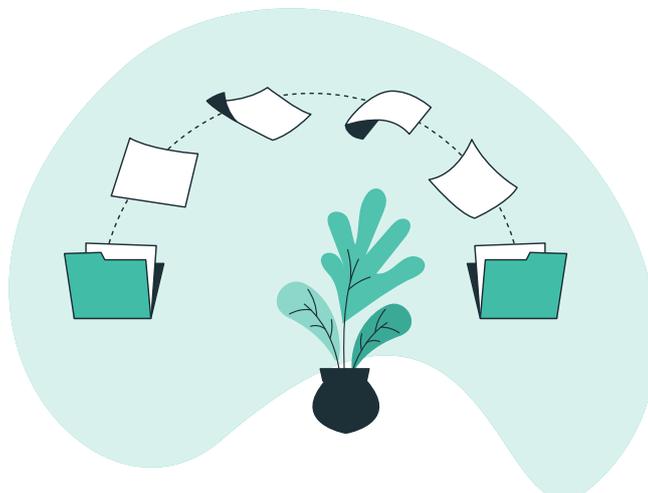
Le Dossier unique est défini comme « le dossier informatisé des chercheurs d'emploi reprenant leurs compétences, leur parcours d'accompagnement, de formation et professionnel afin de permettre le *matching* entre les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ». Ce dossier est initié par Actiris et enrichi par les partenaires dont les Services publics de formation et d'enseignement.

L'objectif des échanges entre organismes est d'éviter des encodages multiples tout en améliorant la qualité des données afin d'améliorer le résultat du *matching* d'une part et de simplifier le parcours du chercheurs d'emploi vers la formation d'autre part.

Par conséquent, un travail continu est réalisé afin d'améliorer les échanges entre Actiris et Bruxelles Formation.

Les fonctionnalités suivantes ont vu le jour en 2023:

- Distinction entre les CAFS (certificats d'acquis de formation spécifique) et les CECAF (certificats de compétences acquises en formation) dans le dossier;
- Possibilité de voir le certificat dématérialisé à partir de son dossier.



3. Étude d'impact de la formation qualifiante sur l'insertion en emploi

Rapport « Analyse de l'impact de la formation qualifiante sur l'insertion dans l'emploi des chercheurs d'emploi bruxellois »



Bruxelles Formation en collaboration avec view.brussels,
février 2023

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre Bruxelles Formation et view.brussels (voir p. 25) et vise à évaluer l'impact d'une entrée en formation qualifiante sur l'accès à l'emploi pour des personnes de 21 à 54 ans nouvellement inscrites comme DEI (Demandeurs d'Emploi Inoccupés) chez Actiris entre janvier 2013 et décembre 2015. Afin d'estimer l'impact de la formation qualifiante sur la durée de chômage, les personnes sont suivies pendant 4 ans à dater de leur entrée au chômage⁷.



Un impact résolument positif

confirmant l'importance de la formation professionnelle dans les politiques publiques d'emploi

→ **70,5%**

de chances de trouver un emploi grâce à la formation, contre 53,9% sans formation

→ **Les publics**

pour lesquels l'impact de la formation est le plus élevé sont les chercheurs d'emploi de longue durée, les femmes, les personnes d'une nationalité hors Union européenne et les détenteurs d'un diplôme étranger sans équivalence ou non reconnu

⁷ Les précautions méthodologiques ainsi que le détail des résultats sont à consulter dans le rapport d'étude.

II

Au service des employeurs





Fournir une Garantie Solutions aux employeurs

Actiris et Bruxelles Formation sont également au service des employeurs de la Région de Bruxelles-Capitale. Afin de mieux les servir, une vaste enquête avait été menée en 2021-2022 afin de mieux cerner leurs besoins et d'adapter notre offre de services.

Si la plupart des actions sont internes à Actiris, celles relatives à « la formation comme nouveau mode de recrutement » sont portées par nos deux institutions.

De quoi parle-t-on ?

Face aux difficultés que rencontrent les employeurs à trouver du personnel répondant à leurs besoins de compétences, Actiris et Bruxelles Formation leur proposent des solutions pour former leurs nouveaux collaborateurs.

Pour booster ces solutions et améliorer l'expérience des employeurs qui les utilisent, des actions conjointes ont été mises en place en 2023, comme par exemple :

- Rendre la Formation Professionnelle Individuelle en Entreprise (FPIE) et les trajets de formation sur mesure plus *client-friendly*, notamment en fluidifiant le processus et l'organisation entre Actiris et Bruxelles Formation, entre autres par le biais de rencontres régulières entre nos services ;
- En termes de communication, déterminer un message commun plus simple et cohérent sur les solutions de formation proposées aux employeurs (rencontres accrues de nos services de communication respectifs).



Développer les stages et formations en entreprises



2143

entreprises accueillant des chercheurs d'emploi en FPIE ou stages de fin de formation



2672

stages et formation en entreprise (pour 54,1% d'hommes et 45,9% de femmes), dont:



2135

formations professionnelles individuelles en entreprise (FPIE)



527

stages First pour les moins de 30 ans

Mobilisation des employeurs dans les partenariats concrets de formation

Stagiaires distincts ayant bénéficié d'une formation en entreprise

	2019	2020	2021	2022	2023
Stages d'immersion linguistique	22	4	8	5	7
FPIE Bruxelles Formation	2236	1843	2075	2053	2135
Stages First	971	709	677	622	527
Conventions d'immersion professionnelle	11	68	68	7	3
Total des stages et formations en entreprises	3240	2621	2826	2686	2672

Source: Bruxelles Formation (Service Études et Statistiques)

Le nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une formation en entreprise en 2023 est stable par rapport à 2022. Une augmentation de 20% serait nécessaire afin d'atteindre les chiffres de 2019, préalables à la crise sanitaire.

FORMATION PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE EN ENTREPRISE

La Formation Professionnelle Individuelle en entreprise (FPIE) permet de donner à un chercheur d'emploi la formation nécessaire pour répondre au profil requis pour une offre d'emploi précise. Elle permet aussi à l'employeur de passer le cap de l'embauche en diminuant le coût de la formation nécessaire pour avoir un employé opérationnel.

- Condition: être chercheur d'emploi francophone inscrit chez Actiris, ne pas avoir quitté son emploi et ne pas avoir réalisé de prestation de travail auprès de la même entreprise;
- Pas de condition de diplôme, de durée de chômage ou d'âge limite;
- Un contrat reprenant le plan de formation est conclu entre le chercheur d'emploi, Bruxelles Formation et l'entreprise;
- Immédiatement après la période de FPIE, le stagiaire signe un contrat de travail pour une durée au moins égale à celle de la formation;
- Le stagiaire reçoit une indemnité de formation directement via l'entreprise.

Bruxelles Formation veille au développement et à l'évaluation des pratiques de stage et s'assure de leur plus-value pour l'acquisition de compétences professionnelles.

Les 5 domaines accueillant, en 2023 comme l'année précédente, le plus grand nombre de stagiaires en FPIE



Gestion,
management et
administration



Horeca



Commerce



Informatique



ICT et économie
numérique



Rendre la FPIE et les trajets de formation sur mesure plus *client friendly*: un objectif conjoint d'Actiris et de Bruxelles Formation repris dans la Garantie Solutions Employeurs (voir p. 21)

STAGES FIRST

Les *stages First* permettent aux jeunes de moins de 30 ans d'acquérir une première expérience professionnelle rémunérée tout en étant encadrés et en bénéficiant d'une formation. Le stage se déroule à temps plein pour une durée de 3 ou 6 mois, pendant laquelle le stagiaire reçoit une indemnité et est encadré par un professionnel de l'entreprise. Ces stages s'adressent aux jeunes qui ont au maximum le certificat d'enseignement secondaire supérieur.

III

Nos organes institutionnels



view.brussels, Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation

view.brussels, l'Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation, nous permet d'approfondir les politiques croisées emploi-formation: c'est le support essentiel qui permet d'améliorer la cohérence, le croisement et l'analyse des statistiques emploi et formation. Actiris et Bruxelles Formation disposent ainsi d'un véritable outil d'évaluation, d'analyse et de suivi des transitions entre la formation et l'emploi sur base d'indicateurs communs.

Indicateurs stratégiques à responsabilité partagée

Ces indicateurs, produits par view.brussels et Bruxelles Formation et analysés conjointement, sont repris dans les Contrats de gestion 2023-2027 de nos deux organismes.

N°	Indicateur	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
1	Suivi des séances d'information (SI): nombre d'invitations et nombre d'auto-inscriptions				13 082 (cohorte 2021) 7 127 auto-inscriptions	17 029 (cohorte 2022) 8 054 auto-inscriptions
2	Nombre de CE bruxellois entrés en formation / nombre de places correspondantes	12 819 / 18 937	10 392 / 14 549	11 002 / 15 594	11 795 / 16 476	11 879 / 17 085
3	Taux de sortie positive à l'issue des formations par type de formation	72,8% (cohorte 2018)	70,4% (cohorte 2019)	68,3% (cohorte 2020)	75,9% (cohorte 2021)	74,9% (cohorte 2022)
4A	Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes	Total: 66,6% Min 1 mois: 57,9% (cohorte 2018)	Total: 59,9% Min 1 mois: 52,4% (cohorte 2019)	Total: 57,4% Min 1 mois: 50,4% (cohorte 2020)	Total: 63,3% Min 1 mois: 55,6% (cohorte 2021)	Total: 62,7% Min 1 mois: 55,4% (cohorte 2022)
4B	Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des FPIE	Total: 88,8% Min 1 mois: 85,1% (cohorte 2017)	Total: 85,9% Min 1 mois: 81,7% (cohorte 2018)	Total: 81,4% Min 1 mois: 77,6% (cohorte 2019)	Total: 79,9% Min 1 mois: 76,1% (cohorte 2020)	Total: 90,5% Min 1 mois: 87,0% (cohorte 2021)
5	Durabilité dans l'emploi des stagiaires sortis vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante	62,2% (cohorte 2017)	63,8% (cohorte 2018)	59,2% (cohorte 2019)	53,6% (cohorte 2020)	64,9% (cohorte 2021)
6	Délai d'entrée en emploi des stagiaires sortant d'une formation professionnalisante	0-3 mois: 50,4% 3-6 mois: 22,9% 6-12 mois: 26,7% (cohorte 2018)	0-3 mois: 54,4% 3-6 mois: 20,7% 6-12 mois: 24,9% (cohorte 2019)	0-3 mois: 44,2% 3-6 mois: 22,9% 6-12 mois: 32,9% (cohorte 2020)	0-3 mois: 50,4% 3-6 mois: 24,9% 6-12 mois: 24,7% (cohorte 2021)	0-3 mois: 50,6% 3-6 mois: 23,2% 6-12 mois: 26,2% (cohorte 2022)

L'indicateur n°1 «Suivi des séances d'information», ventilé par prescripteurs, permet de suivre en détail les issues données aux invitations aux séances d'information :

Suivi des séances d'information (SI)

Cohorte 2022	Invitations aux SI	Présences	% sur les invitations	Demandes de formation	% sur les présences	Entrées en formation	% sur les demandes
Total	17029	5982	35,1%	5180	86,6%	1484	28,6%
Actiris	1258	543	43,2%	474	87,3%	170	35,9%
Call Center Bruxelles Formation	3052	1367	44,8%	1165	85,2%	302	25,9%
Auto-inscriptions	8054	2112	26,2%	1842	87,2%	461	25,0%
Cité des métiers	3520	1377	39,1%	1184	86,0%	398	33,6%
CPAS	95	41	43,2%	35	85,4%	10	28,6%
Autres	1050	542	51,6%	480	88,6%	143	29,8%

En 2023:

- Un groupe de travail avec le Consortium de Validation des Compétences a été lancé. L'objectif était de déterminer une méthodologie pour calculer les indicateurs de transition formation-emploi à l'issue d'une épreuve de validation des compétences;
- Les indicateurs à responsabilité partagée ont été modifiés dans le cadre des nouveaux Contrats de gestion 2023-2027 d'Actiris et de Bruxelles Formation, pour plus de cohérence avec le parcours de formation:
 - Ordre plus en cohérence avec le parcours des chercheurs d'emploi;
 - Affinage de l'indicateur 4 (taux de sortie vers l'emploi) avec sa déclinaison pour les FPIE;
 - Ajout de deux nouveaux indicateurs: «Suivi des séances d'information» et «Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois entrés en formation» devenant les indicateurs 1 et 2 et remplaçant les anciens indicateurs 5 et 6.

Publications et rapports conjoints view.brussels – Bruxelles Formation 2023

- Analyse annuelle des besoins en emploi et en formation, août 2023
- Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale, édition décembre 2022, publication janvier 2023
- Analyse de l'impact de la formation qualifiante sur l'insertion en emploi des demandeurs d'emploi bruxellois, édition février 2023, publication mars 2023
- Indicateurs de transition pour les chercheurs d'emploi certifiés par la validation des compétences, édition mai 2023, publication octobre 2023
- Enquête insertion sur le marché du travail à l'issue de la formation professionnalisante (enquête 2023, sortants 2021), octobre 2023

Pôles Formation Emploi

Les Pôles Formation Emploi (PFE) sont le dispositif de la Région Bruxelles-Capitale pour répondre aux pénuries de main d'œuvre dans les secteurs le plus durement touchés par cette problématique. Concrètement, les PFE prennent la forme d'un guichet unique, qui regroupe l'ensemble des actions et partenaires d'emploi, de formation professionnelle et de veille sectorielle du secteur concerné. Les chercheurs d'emploi, mais aussi les employeurs, les élèves, les travailleurs, les étudiants, les formateurs et enseignants, etc. peuvent y trouver une panoplie de services adaptés à leurs besoins.

Actuellement, quatre secteurs professionnels disposent d'un Pôle Formation Emploi.

Les quatre Pôles Formation Emploi et leur localisation



- **Technicity.brussels**, ouvert au public en 2019, concerne les métiers de l'industrie technologique et est un partenariat public-privé entre le FRMBruelles, Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.
- **Digitalcity.brussels**, ouvert au public en 2020, concerne les métiers du numérique et est un partenariat public-privé entre les interlocuteurs sociaux sectoriels (BECI, Agoria, SETCa, CNE et CGSLB), Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.
- **Logisticity.brussels**, ouvert au public en 2021, concerne les métiers du Transport et de la Logistique et est un partenariat public-privé réunissant les interlocuteurs sociaux sectoriels (FSTL, Logos, Bus-Car, Déménageurs, Commerce de combustibles), Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, le Port de Bruxelles et le SFPME.
- **Constructicity.brussels** concerne les métiers de la Construction et est un partenariat public-privé entre Constructiv, Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, Bruxelles Environnement et le SFPME. Constructicity.brussels est par ailleurs directement impliqué dans la mise en œuvre de la Stratégie Rénovation de la Région de Bruxelles-Capitale (« Révolution »).

En 2023:

- La gouvernance a évolué: le 23 juin 2023, le Gouvernement régional bruxellois et le Gouvernement francophone bruxellois ont adopté une nouvelle note ayant pour objectif de déterminer clairement, pour l'ensemble des acteurs, le modèle global de gouvernance des PFE;
- Les Plans d'actions communs 2024 ont été approuvés par les instances de chacun des quatre PFE (offre de formation et validation des compétences, organigramme fonctionnel PFE, etc.);
- La mise en œuvre des plans d'actions « métiers en pénurie », élaborés suite aux tables rondes sectorielles organisées l'année précédente grâce aux moyens européens du Plan national pour la Reprise et la Résilience (PRR), a démarré;
- Actiris et Bruxelles Formation ont poursuivi leur travail d'articulation entre le pilier « formation – validation des compétences » coordonné par Bruxelles Formation et le pilier « emploi » coordonné par Actiris.

Le pilier « emploi » et le pilier « formation – validation des compétences » des PFE: réalisations 2023

PILIER EMPLOI				
Nombres de chercheurs d'emploi (CE) accompagnés				
Avec un Plan d'Action Personnalisé (PAI)	364	885	2258	1019
Nombre d'offres d'emploi liées aux métiers PFE				
Traitées par le service Select	263	105	393	450
Publiées directement en ligne (Direct Online)	951	2189	10896	3706
PILIER FORMATION – VALIDATION DES COMPÉTENCES				
Nombre de places occupées				
CE francophones formés par Bruxelles Formation et ses partenaires dans le périmètre du PFE	474	2828	878	1075
FPIE	19	26	0	33
Validation et screenings	12	45	26	73

Catalogue de l'offre de formation 2023



Le Catalogue de l'offre de formation permet d'identifier notamment les formations déployées dans le périmètre des quatre PFE.

Comités de développement stratégique et réunions conjointes des Comités de gestion

En vertu de l'article 19 de l'Accord de coopération concernant les politiques croisées « emploi-formation », conclu le 9 février 2012 par la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française⁸, Actiris et Bruxelles Formation organisent leurs collaborations par le biais d'un **Comité de développement stratégique (CDS)**, qui constitue l'instance de structuration et de développement des synergies entre les deux services publics.

L'article 18 de l'Accord de coopération prévoit également l'organisation de **réunions conjointes des Comités de gestion** d'Actiris et de Bruxelles Formation. Deux réunions de ce type se sont tenues en 2023.

Une mise au vert réunissant les responsables d'Actiris, de Bruxelles Formation et du VDAB Brussel est également organisée annuellement.

→ **Thématiques 2023:**

- Indicateurs à responsabilité partagée Actiris-Bruxelles Formation et Actiris-VDAB Brussel;
- Étude sur la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi bruxellois dans la périphérie flamande de Bruxelles;
- Étude de l'OCDE « Promouvoir les Talents à Bruxelles » et thématiques annexes: primes et avantages octroyés aux stagiaires, bilans de compétences, équivalence des diplômes et intégration des primo-arrivants.

→ **Visite de terrain: bureaux d'accueil pour les primo-arrivants (BAPA/BON)**

Après un lunch chez FOR·E·T. asbl, partenaire isp/formation horeca, les participants ont eu l'occasion de visiter le BAPA Convivial et d'en apprendre plus sur le parcours d'intégration de ce public et sur le « one-stop-shop » avec le BAPA Via, le BAPA Bxl et le BON/AGII.

Offre de formation dans le cadre de la Convention de coopération horizontale non institutionnalisée

Depuis la VI^{ème} Réforme de l'Etat, Actiris finance le développement d'une offre de formation professionnelle supplémentaire destinée aux chercheurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, via Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.

En 2023, nos deux organismes sont passés à un nouveau conventionnement, dans le but d'améliorer leur collaboration: une Convention de coopération horizontale non institutionnalisée (2023-2027).

Celle-ci définit les modalités de coopération entre Actiris et Bruxelles Formation pour l'organisation de la commande de formations, du financement du Plan Langues et du Plan de lutte contre la précarité des stagiaires en formation ainsi que du versement d'indemnités de formation (indemnité horaire et gratuité de l'inscription à l'efp pour les chercheurs d'emploi), regroupés dans une série d'annexes annuelles.

⁸ La révision de cet Accord est en réflexion depuis 2019 et n'a pas encore abouti en 2023.

L'offre de formation visée est discutée en Comité d'accompagnement conjoint et est élaborée sur la base des besoins du marché de l'emploi en tenant compte:

- des publics prioritaires;
- des secteurs porteurs d'emploi;
- des métiers qui recrutent;
- des opportunités de recrutement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale;
- des résultats d'études menées par view.brussels et Bruxelles Formation (voir p. 26).

Mesures financées par la Convention de coopération horizontale: budget et nombre de places

	Programmes d'actions	Nb prévisionnel de places	Places réalisées	Pourcentage réalisation (places)	Budget prévu dans la convention	
Offre de formation	Annexe 1	Commande de formation tout public	1670	1630	97,60%	3 600 000 €
	Annexe 2	Actions structurelles (cahier des charges)	576	464	80,56%	1 500 000 €
	Annexe 3	Plan langues	850	771	90,71%	600 000 €
	Annexe 4	Reprise des activités de Beezy	200	248	124%	250 000 €
	Annexe 5	FLE Ukrainiens	225	581	258,22%	200 000 €
	Annexe 6	Aviato	139	110	79,14%	284 500 €
Mesures de soutien aux stagiaires	Annexe 7	Gratuité EFP inscriptions				500 000 €
	Annexe 8	Lutte contre la précarité				400 000 €
	Annexe 9	Indemnités de formation – 1€ & 2€ /h				4 160 000 €
	Annexe 10	Réinsertion des personnes en incapacité de travail dans le cadre du nouvel accord-cadre Inami	100	123	123%	300 000 €
TOTAL		3 760	3 927	104%	11 794 500 €	

En 2023, des budgets du Plan européen de Relance et Résilience ont été attribués pour la 3^{ème} année consécutive à Actiris et Bruxelles Formation pour former 200 chercheurs d'emploi supplémentaires aux métiers en pénurie. Ces formations s'étaleront sur 2024 et 2025, pour un budget d'un million d'euros.



3927

places de formation
occupées par des
stagiaires



104%

de réalisation globale
en termes de places
par rapport au prévisionnel



42%

de places occupées par des
moins de 30 ans pour l'annexe 1
(objectif: 40%)

DES PARCOURS FORMATION EMPLOI SUR MESURE

À la demande d'employeurs qui peinent à recruter du personnel qualifié, des trajets de formation adaptés peuvent être mis sur pied, conjointement avec Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.

En 2023, nous avons développé ce dispositif avec :

Wikitree, Protection Unit, la Fédération des auto-écoles, la SNCB, Urbike, HR Rail et La Défense.



Sur

85 stagiaires



75

ont été embauchés
en fin de formation

Plus d'information sur la **Garantie Solutions Employeurs** à la page 21.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

Rapport « Précarité des stagiaires
de Bruxelles Formation et ses partenaires »

Bruxelles Formation, octobre 2023



**3 chercheurs d'emploi sur 5
et 61,5% des stagiaires de Bruxelles Formation
et de ses partenaires se trouvent sous le seuil de pauvreté.**

Voilà qui souligne l'importance de l'annexe 8, permettant de financer le « Plan de lutte contre la précarité » de Bruxelles Formation, visant à atténuer l'impact de cette situation sur le déroulement de la formation.

Perspectives de collaborations 2024

Actiris et Bruxelles Formation continueront à œuvrer pour tenir leurs engagements communs inscrits dans leurs [Contrats de gestion 2023-2027](#). Les collaborations autour des politiques croisées emploi-formation verront notamment, en 2024 :

- La poursuite des travaux sur les priorités partagées 2023-2024 ;
- La publication du rapport trisannuel « Détermination des besoins en emploi et formation » ;
- La mise en œuvre d'une offre de formation adaptée aux besoins des chercheurs d'emploi bruxellois ;
- La concrétisation de l'inscription directe des chercheurs d'emploi en formation langues par les conseillers des antennes Actiris et de la Cité des métiers.

Pour la poursuite de leur travail conjoint, nos deux institutions devront tenir compte des nouveaux accords de politique régionale qui seront scellés suite aux élections de 2024. Une actualisation de l'Accord de coopération relatif aux politiques croisées emploi-formation, conclu le 9 février 2012 entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française, est en outre en préparation.



